



Ligue Francophone de Pêche Sportive

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Programme « BOEL » C.C.F. 2022

3^{ème} journée – 02/10/2022

07:00 Tirage au sort des enveloppes contenant les 4 numéros des différents secteurs de l'équipe + une liste d'inscription. 1 représentant par équipe tire une enveloppe au sort.

08:45 Contrôle des amorces : maximum 20 litres dont inclus : terres et amorces prêtes à l'emploi. Les esches 2 l. max. inclus 1,5 l. max. d'esches aquatiques.

09:20 Amorçage : amorçage lourd, à la main, à la coupelle, à la catapulte.

L'amorçage à la coupelle et à la catapulte : les boules peuvent être façonnées à 2 mains pendant l'amorçage et la compétition.

09:30 Pêche

12:25 Reste 5 min

12:30 Fin de la 1ère manche

13:30 Début de la 2ème manche. Pêche et **amorçage uniquement à la coupelle et à la catapulte.**

16:25 Reste 5 min.

16:30 Fin du concours et pesée

Classement journée

Les secteurs seront en ligne jusqu'à 29 équipes. A partir de 30 équipes, la compétition se déroulera en 2 sous-secteurs. Dans le cas où le nombre d'équipes est impair, le pêcheur situé au milieu du secteur sera classé dans les 2 sous-secteurs, la place qui lui sera attribuée sera celle obtenue dans le classement du sous-secteur avec les petits n° de place (du n° 1) et son résultat obtenu dans les plus grands numéros sera uniquement comptabilisé pour le classement de l'autre secteur (ex : s'il se classe 6ème dans le sous-secteur avec les grands n° d'emplacement, les autres pêcheurs seront classés 1,2,3,4,5,7,8,9 10 etc... (Règlement de la F.I.P.S.ed).

Une compétition débutée en sous- secteurs le sera d'office pour les 3 journées.

Pesée = 1 pt par gramme

Par journée : 1ère équipe = 4 coupes.

Le montant des prix distribué sera de 25% du montant total des inscriptions, pour chacune des journées, réparti entre les trois premières équipes classées. Le solde sera distribué lors du classement final de la même manière. Règlement L.F.P.S.

N.B. : l'utilisation des walkietalkies est interdite, y compris pendant l'interruption.